



Mairie de Chuzelles

REPUBLIQUE FRANCAISE

## CONSEIL MUNICIPAL – CONVOCATION

Le Conseil Municipal se réunira, en mairie, salle du conseil municipal,

**Lundi 03 février 2025 à 19h00**

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance, et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

### ORDRE DU JOUR

#### APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 02 DÉCEMBRE 2024

#### DÉLIBÉRATIONS :

- Ressources humaines – filière technique - création d'un emploi permanent de responsable des services techniques,
- Services périscolaires – autorisation donnée au Maire de signer une convention de bénévolat,
- Convention d'occupation d'un terrain communal pour l'exploitation de la carrière – autorisation donnée au Maire de signer l'avenant n° 1,
- Convention de mise à disposition de matériels de la commune aux commerçants chuzellois,
- Festival d'Humour 2025 – autorisation donnée au Maire de signer la convention de partenariat avec la MJC de Vienne.
- Maîtrise énergétique - adhésion au service « BATIWATT connecté » de Territoire d'Énergie Isère (TE38),
- Cimetière communal - mise à disposition gracieuse temporaire d'une case de columbarium à titre exceptionnel,

#### DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE (ARTICLE L2122-22 CGCT)

À Chuzelles, le 29 janvier 2025

Le Maire  
Nicolas HYVERNAT

